



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES À TRAVERS LA CHAÎNE DE VALEUR HORTICOLE DANS UN CONTEXTE POST-COVID EN GUINÉE ET AU SÉNÉGAL

(Consortium IPAR Think Tank et le CECI (Centre d'Etude
et de Coopération Internationale)

Source : *Diagnostic exploratoire dans les Niayes -Sénégal/ IPAR-mars 2022*

LE CONTEXTE

Le contexte énergétique au Sénégal et en Guinée est marqué par des difficultés d'accès à l'énergie. Étant donné leur potentiel, les pays d'Afrique subsaharienne misent sur l'énergie solaire pour assurer leur transition énergétique. Au Sénégal, des actions sont conduites notamment le Programme National d'Électrification Rurale (PNER), la mise en place de 8 centrales solaires et la centrale éolienne de 158 MW. En Guinée, la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) d'ici 2030 vise la couverture d'environ 30 000 ménages en hydroélectricité et en solaire. Il existe un consensus grandissant sur la nécessité d'assurer la transition énergétique des activités productives, notamment l'agriculture. Représentant respectivement 16% et 5%

du PIB au Sénégal et en Guinée, le secteur horticole est en pleine croissance avec une augmentation de sa production de 37% entre 2012 et 2018. C'est une chaîne de valeur (CV) où les femmes sont très présentes, de la production à la commercialisation en passant par la transformation. Toutefois, certaines activités notamment, l'activité d'exhaure, au-delà du coût financier, constituent un coût important en temps et il peut s'avérer pénible surtout dans les petites exploitations à exhaure manuelle. L'accès à l'énergie solaire pourrait alléger ces travaux et permettre aux femmes d'avoir des loisirs ou d'exercer des activités additionnelles notamment génératrices de revenus.

LES OBJECTIFS

L'objectif général est d'améliorer l'autonomisation économique des femmes en générant des connaissances sur l'adoptabilité et le potentiel d'autonomisation de différentes solutions écoénergétiques à faible émission dont les

pompes à énergie solaire pour la gestion de l'eau dans la CV horticole, afin d'éclairer les décisions et politiques dans le cadre de la transition énergétique et des solutions à promouvoir à grande échelle au Sénégal et en Guinée.

Spécifiquement, il s'agira de :

OS1

Répertorier les solutions écoénergétiques à faible émission pour la gestion de l'eau et leur niveau de contrôle par les hommes et les femmes dans la CV horticole

OS2

Évaluer les solutions écoénergétiques en mesurant l'amélioration de la rentabilité, de l'efficience, de la pénibilité, et du temps de travail des femmes et des hommes.

OS3

Déterminer l'impact de l'accès et du contrôle de ces technologies solaires par les femmes sur leur capacité d'agir et leur autonomisation sociale et économique.

OS4

Identifier les conditions pour un passage à l'échelle des techniques de l'irrigation solaire dans les CV horticoles et d'autres CV.

LA MÉTHODOLOGIE

D'un point de vue méthodologique, une combinaison de méthodes mixtes, qualitatives et quantitatives, est privilégiée pour analyser les données primaires et secondaires collectées. Il s'agit de mener une collecte de données auprès de 800 ménages dans les zones cibles du projet et auprès de 300 exploitations horticoles, pour alimenter l'évaluation de l'autonomisation des femmes avec l'outil WEAI (Women's Empowerment in Agriculture Index), l'analyse énergétique des exploitations, l'évaluation de l'impact de l'utilisation de l'énergie solaire et l'analyse coût-bénéfice de l'irrigation solaire. Conjointement aux activités de recherche, seront conçus et mis en œuvre des modules de formation et de renforcement de capacités adaptées aux besoins et spécificités des

femmes et des technologies développées. De plus, il est planifié des ateliers participatifs de type RAP (recherche-action-participative) pour évaluer avec les femmes concernées le niveau d'adaptabilité et d'adoptabilité des technologies en se basant sur les données recueillies dans les enquêtes WEAI. En outre, des ateliers de co-construction avec les femmes dans la CV horticole permettront d'identifier les freins et les conditions techniques facilitant l'adoption.

Ces données vont être collectées dans les Niayes au Sénégal et à Boké en Guinée. Ces sites présentent un système de production horticole assez diversifié lié étroitement à la typologie des sols, à la topographie et surtout à la présence de l'eau.

.....

LES IMPACTS DU PROJET

Les connaissances ainsi produites sur la pénibilité, le temps de travail, l'accès, le contrôle, les coûts, la rentabilité, la durabilité et sur les facteurs contraignants et catalysant la mise l'échelle des technologies d'irrigation solaire guideront la prise de décision des autorités politiques, des

partenaires au développement, des collectivités territoriales, des organisations de femmes et des organisations de la société civile en faveur de la promotion de l'autonomisation économique des femmes dans l'agriculture en Guinée et au Sénégal.

Les résultats par OS :

Pour l'OS1 :

- Les solutions écoénergétiques à faible émission mises en œuvre dans les pays ciblés et/ou comparables sont mieux connues et partagées auprès des femmes productrices, des autorités compétentes.

Pour l'OS2 :

- Les rendements et les revenus des exploitantes sont accrus significativement grâce à ces technologies d'irrigation par pompage solaire.
- Les femmes utilisatrices de solutions solaires grâce aux revenus supplémentaires atteignent un meilleur contrôle des gains et éventuellement une augmentation du pouvoir de décision dans les ménages et la communauté.

Pour l'OS3 :

- L'information et la formation de femmes sur les technologies solaires et l'entreprenariat favorisent une plus grande insertion des femmes dans le secteur de l'énergie solaire.
- L'utilisation de solutions solaires est testée et les recommandations du projet sont mises en œuvre dans les activités appuyées par le CECI afin d'augmenter la part du solaire dans la CV horticole.

Pour l'OS 4 :

- Les résultats du projet sont partagés avec les exploitantes, le secteur privé, les ONG et les institutions gouvernementales afin d'appuyer leurs actions et de réaligner leurs investissements et politiques.

LE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Le projet est soutenu par le CRDI et mis en œuvre par un consortium constitué par l'IPAR et le CECI. Dans le cadre de ce partenariat, l'IPAR est responsable de la mise en œuvre et de la coordination des activités de recherche au Sénégal et en Guinée et l'expérience du CECI en mise en œuvre de résultats de recherche, en formations en EFH et renforcement du pouvoir économique des femmes va consolider les impacts du projet.

Par ailleurs, pour une implication de l'ensemble des parties prenantes, des collaborations sont établies avec la fondation FARM, les ministères de la femme de la famille, du genre, de l'agriculture et de l'élevage de Guinée et du Sénégal, l'ANER (Agence nationale des énergies

renouvelable du Sénégal) et Enda-Energie, l'AUMN (Association des Unions maraîchères des Niayes), le Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR) l'Unions des groupements maraîchers de Boké, la Fédération des producteurs de l'ananas et de fruits de la Basse Guinée (Kindia) et le Centre de recherche scientifique de Conakry Rogbane (CERESCOR).

Le mécanisme d'implication et de participation des parties prenantes susmentionnés repose sur l'organisations de forums, d'ateliers, de visites d'échanges et la diffusion de notes de politiques, d'articles de presses, d'émissions radios.